



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES

4 Quai de la Marine – 83500 La Seyne sur Mer

Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mars 2022

L'assemblée Générale de la Société Nautique des Mouissèques a siégé Salle polyvalente du Complexe Léry le Vendredi 18 Mars 2022.

La séance est ouverte à 18h10 après signature de la liste d'émargement.

Sur 106 membres (92 sociétaires et 14 sympathisants) à jour de leur cotisation, 58 sont présents ou représentés (18 pouvoirs)

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de l'AG du 30/04/2021
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités (voile, VRC, pêche)
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Présentation des candidats
- Elections des membres du bureau
- Questions diverses

1 - ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'AG DU 30 AVRIL 2021 :

En raison du contexte sanitaire en 2021, l'Assemblée Générale avait eu lieu par correspondance. Aussi tous les sociétaires ont reçu le PV de l'AG par courrier.

Aucune remarque n'étant faite, le Président soumet au vote l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 Avril 2021.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Tout d'abord, merci à tous pour votre présence.

Cette Assemblée générale est importante pour moi car c'est ma dernière AG en tant que Président.

Nous avons connu des circonstances très particulières ces deux dernières années avec la Covid. Malgré tout et grâce à vous, le club a résisté.

Nous avons communiqué très régulièrement avec vous par mails. Ces années de restrictions sanitaires ont fait que nous ne nous sommes pas vu depuis deux ans en AG.

Nous avons maintenu toutes nos réunions de bureau, soit en visio, soit sur le parking de la Rotonde, afin de prendre des décisions et pérenniser la vie du club.

Très respectueux des mesures sanitaires, cela a engendré parfois quelques tensions mais dès que possible,

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

nous avons pu reprendre les permanences le Mercredi et Vendredi de 18h à 20h, ainsi que la reprise des concours de pêche et des régates, et notre repas de fin d'année à l'Hacienda.

Malheureusement, pas de reprise de l'école de pêche, en partie à cause de décès de notre Marcel et puis de la Covid. Beaucoup de contacts lors de la Journée des Associations mais sans suite. Des bénévoles sont prêts à relancer cette activité.

Gérard et Gaëtan vous feront un rapport plus détaillé sur leur activité.

Depuis deux ans, nous avons aussi annulé la Journée solidaire contre le Cancer et cette année, elle aura lieu le 25 Juin 2022. Avec la présence de Clément Giraud.

Concernant les cotisations, maintien du tarif à 50€ pour les sociétaires et 30€ pour les sympathisants.

Nous avons bien sûr entendu des "bruits de ponton" ! Certains demandaient une baisse de la cotisation.

Il faut savoir que nous avons quand même maintenu certaines activités (et gratuité des concours de pêche) ainsi que le repas de fin d'année. Ce qui a entraîné un déficit car pas de rentrées en 2021 et les charges continuent à courir malgré tout.

Nous ne sommes pas une entreprise mais une association. Et nous avons besoin des cotisations pour que le club vive.

Le fond financier de roulement nous permettra soit la rénovation, soit l'investissement dans l'achat d'une vedette pour le club.

Remerciements à la Municipalité pour avoir maintenu la subvention.

En 2022, nous espérons que toutes les régates et concours de pêche puissent se dérouler, ainsi que la journée solidaire contre le Cancer.

Nos permanences nous permettent de garder la convivialité et le lien entre nous.

Une pensée toute particulière à nos chers disparus, Marcel et le jeune Clément. Ainsi qu'à ceux touchés par la maladie.

Je terminerai avec tous mes remerciements au Comité Directeur pour leur implication et leur présence malgré les difficultés de ces deux années.

Merci aussi à vous tous et bienvenue aux nouveaux sociétaires.

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3 - RAPPORT D'ACTIVITES :

SECTION VOILE :

Bonjour à tous et merci de votre présence.

Tout d'abord, je souhaite évoquer la Covid qui a malheureusement mis un frein aux activités du club. Notre club étant situé en pleine ville, il nous était impossible de nous réunir et discuter de la situation contrairement à d'autres clubs plus isolés.

Comme la Société de la Petite Mer, qui a continué des activités.

De plus, la météo n'a pas été en notre faveur.

Ceci dit, il faut à présent repartir sur le bon bord.

En 2021, la Farfalle's cup et la Croisière Corse ont été annulées. Ainsi que la Coupe des Lyons dont nous sommes partenaires.

Seules la Solitaire (28 bateaux dont 4 du club) et la Coupe de la Ville (21 bateaux dont 6 du club) ont pu se dérouler.

Mais la participation de nos sociétaires a été catastrophique, il faut que ça change.

Bien sûr, les régatiers et leurs bateaux vieillissent, comme chacun de nous.

De ce fait, la solution est peut-être de valider la classe P (plaisance) afin de permettre à des voiliers moins performants ou moins équipés de continuer à prendre du plaisir en régatant plus décontractés.

Que les plus jeunes régatent pour la gagne, évidemment c'est normal, mais il a de la place pour tout le monde.

En 2022, nous avons pu reprendre notre belle régata Farfalle's Cup avec 45 bateaux participants mais seulement 4 du club, ce qui est décevant.

La remise des prix n'ayant pu se faire en raison des mesures sanitaires, elle se fera le Samedi 26 Mars à la Bourse du travail. Inscription obligatoire.

La 36^{ème} Croisière Corse aura bien lieu cette année du 7 au 15 Mai 2022. Le programme est à votre disposition. Nous vous espérons nombreux.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER
☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

Félicitations à nos régatiers, tels que Sagai, le Pearl et bien sûr Tornada V.
Bienvenue aussi aux nouveaux bateaux skippés par des jeunes, déjà bien actifs au sein du club.
Je vous souhaite de belles sorties en 2022, dans la bonne humeur et le bon esprit.
Bon vent pour vous tous et merci de votre attention.

SECTION VRC :

La Voile Radio commandée, ce sont des petits voiliers en régates. C'est la formule 1 des mers en modèles réduits.

Ouvert à tous et possibilité des venir essayer lors des prochaines régates le 3 avril et le 12 Juin (derrière le Casino Joa)

SECTION PECHE :

- Nous avons 41 licenciés pêche cette saison 2021, ça a un peu baissé mais ça reste très bien avec la situation sanitaire. Nous vous remercions pour votre fidélité
- Nous avions prévu 7 concours, et seulement 4 ont pu être effectués soit à cause de la pandémie, soit à cause de la météo

Cette année nous avons malheureusement perdu « le Trophée de la rade » malgré une mobilisation correcte puisque 15 sociétaires ont porté haut les couleurs de notre club.

Le contexte sanitaire bien évidemment a eu une incidence sur le nombre de participants puisque l'on constate une évolution crescendo sur les derniers mois où les restrictions étaient plus allégées.

La moyenne des participants est de 17 pers par concours (le plus suivi fut la sangria avec 23 participants.. soit la moyenne de 2019).

Juste pour information 70 lots ont été distribués cette année (avant cette situation à peu près 200)

2 concours n'ont pas généré de recettes suite aux inscriptions offertes après décision unanime du comité directeur.

Et nous avons pu partager le pot de l'amitié habituel après chaque concours.

- Les résolutions à appliquer en 2022

Continuons à être constants sur la ponctualité pour les pesées à 12h00.

Et essayons de nous améliorer sur l'anticipation des inscriptions (car cela nous facilite la logistique)

Remerciements : nous avons cette année fait preuve d'une grande discipline imposée par les directives sanitaires, nous remercions tous les participants habitués de nos concours pour leurs compréhensions.

Comme chaque année merci à tous ceux qui participent à cette activité et donc dynamisent notre société, par leur présence autour de cette passion commune «la Pêche»

Merci à mon binôme Jean-Marie

Merci à Pierrot, notre président pour la prise en compte de l'intérêt de cette activité.

4 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence de la Trésorière de l'Association et du Président.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2021, nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables, nous avons également vérifié les soldes en banque au 31 Décembre 2021.

Nous soulignons que les cotisations font vivre le club.

Quelques recommandations en améliorant certains postes qui vont encore augmenter cette année : EDF (changer les appareils énergivores, lampes LED), renégocier les contrats assurances et Orange.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

En conclusion, nous donnons quitus au Trésorier de l'Association Société Nautique des Mouissèques.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUÏSSÈQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER
☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

5 – RAPPORT FINANCIER

Tarifification cotisations et licences 2022 :

La cotisation sociétaire 2022 reste à 50€. Celle de membre sympathisant à 30€.

Le tarif des licences est, pour la pêche (25€) et voile (58€50).

Les cotisations n'ont pas augmentées depuis plusieurs années (au moins depuis 2014). Par contre, les charges sont en forte hausse.

Question de Pascal Graux : Pourquoi ne pas augmenter la cotisation à 60€ ?

Le rapport financier est commenté par la trésorière.

A nouveau une année d'activités ralenties pour notre Association, financièrement les comptes présentent un résultat négatif de 760€ au 31 décembre 2021.

RECETTES : 18100€ DEPENSES : 18860€

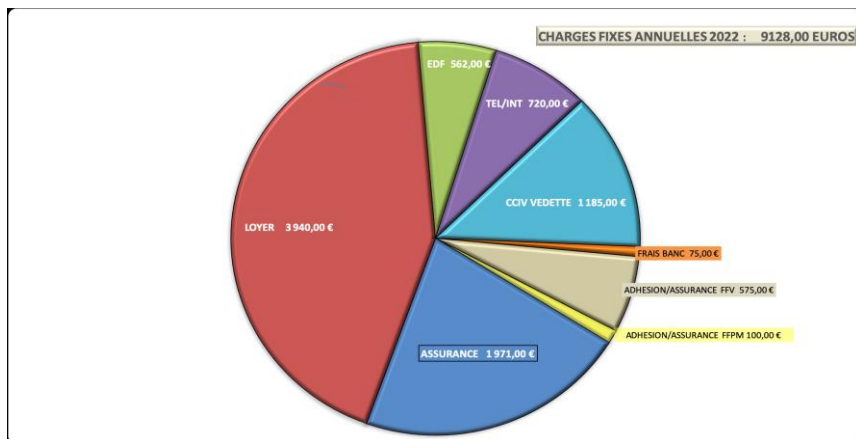
LES RECETTES sont essentiellement couvertes cette année par :

- Le montant des cotisations sociétaires et sympathisants 5070€ .
- La subvention communale 6 000 €. Notez que cette subvention a été réduite d'un quart par la commune, en raison de l'impact probable des mesures sanitaires sur le nombre des manifestations réellement engagées en 2021.
- Les dons réception du club pour les mois d'Octobre, Novembre, Décembre
- Recettes des concours pêche et régates
- Recette participation au repas de fin d'année.
- Encaissement licences pêche et voile

LES DEPENSES sont essentiellement représentées par :

- Les charges fixes inhérentes au fonctionnement de l'association. Loyer, EDF, Assurances, Téléphonie, Place port vedette .(voir graphique)
- Les frais de fonctionnement et de représentation du club.
- Les frais de réception (dont le repas de fin d'année et permanence du club).
- Frais d'organisation des activités pêche et voile (dont cadeaux, lots)
- Achat de licences pêche et voile

Investissement : aucun investissement n'a été engagé en 2021



LE BILAN : Les disponibilités de l'association s'élèvent à **69 638,25 €** au 31/12/2021

LIBELLES	MONTANT
BANQUE COMPTE COURANT	9806,87
Livret A-CREDIT AGRICOLE 29744€	29 744,98
CIC	30 000,00
CAISSE	86,40
TOTAL DISPONIBILITE	69638,25

Ps : pour des explications plus fines et détaillées n'hésitez pas à me contacter. Sylvie BOTTA

Le rapport financier est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER
☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

6 – ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Les vérificateurs aux comptes ont procédé à l'examen des comptes annuels et n'ont fait aucune observation lors de leur vérification.

G. COURCET, G. DESSEIGNE et JL. BOURREL se représentent.

7 – PRESENTATION DES CANDIDATS

Se présentent Victor BARRY et MAILLARD Yves.

8 – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :

Membres titulaires sortants :

- Pierre LAURENT
- Jean-Marie BIAGINI
- Gérard VENDEL-VIEST
- René SALASCA

M. BIAGINI, M. LAURENT, M.VENDEL-VIEST se représentent.

M. MAILLARD et M. BARRY se présentent comme membres titulaires.

Il est procédé au vote à bulletin secret, résultat du scrutin sur 53 bulletins :

Se sont présentés au poste de titulaire :

- Pierre LAURENT : 41 voix
- Jean-Marie BIAGINI : 53 voix
- Gérard VENDEL-VIEST : 52 voix
- Yves MAILLARD : 51 voix
- Victor BARRY : 47 voix

Le bureau se réunira le Mercredi 23 Mars 2022 pour l'élection du nouveau comité de direction

8 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

La séance est close à 19h09. Suivie d'un apéritif.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par les représentants du bureau après lecture

Le Président

Pierre LAURENT

Le Vice-Président

Gérard VENDEL-VIEST

La Secrétaire

Christine GUILBERT

La Trésorière

Sylvie BOTTA

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>